

## Aide Urgent possible escroquerie

Par **joaosousa**, le **02/05/2016** à **21:08**

bonne nuit, je suis 26 ans et je fait une grosse erreur.

Au mois de Décembre un homme a répondu à une annonce que j'avais Internet pour l'e-mail me proposant le «travail» ci-après.

Il se présentait comme les téléphones cellulaires vendeur et appareils alors l'argent de ces ventes tombent sur mon compte et je lui envoyer l'argent par Western Union au Bénin et j'étais avec un salaire par semaine 250 €.

Eh bien, je savais qu'il a utilisé mon identité pour vendre le matériel allégué que la police me l'ont dit.

L'idée qu'il n'a pas livré tout appareil à toute personne qui est les gens ont payé et non obtenu le dispositif.

Ainsi, le total des transactions étaient 10.000 € Je ne sais pas ce qui peut être chargé si je peux être accusé de fraude (qui a fait des affaires étais pas moi), le blanchiment d'argent ou autre chose.

Quelqu'un peut me dire ce qu'il faut attendre de toute cette situation ne savent même pas à quoi nous attendre.

Je n'ai pas de casier judiciaire.

Par **Camille**, le **02/05/2016** à **21:22**

Bonsoir,

Vous êtes français ou vous avez utilisé un traducteur automatique ?

[smile31]

Par **joaosousa**, le **02/05/2016** à **21:27**

Bonsoir

Non je ne suis pas français j'ai utilisé quelques mots de le traducteur.

Si quelq'un me peut donner renseignements aide beaucoup.

salutations

Par **Camille**, le **02/05/2016** à **22:27**

Bonjour,  
Mais vous habitez dans quel pays ?

Par **joaosousa**, le **02/05/2016** à **22:32**

Bonsoir  
J'abite en suisse c'est just pour avoir une idée des crimes que je peux être accusé et sanctions possibles qui peut avenir.

Par **joaosousa**, le **03/05/2016** à **11:22**

Bonjour  
Oui c'est la suisse romande si vous havez besoin je peux expliquer tout mieux pour mieux comprendre.  
salutations

Par **Camille**, le **03/05/2016** à **11:49**

Bonjour,  
Ben, c'est surtout que, habitant en Suisse, si un jour vous avez affaire avec la justice, ce sera la justice suisse et donc sur la base du code pénal suisse, qui n'a rien à voir avec le code pénal français (il fut un temps, il y avait même 26 codes pénaux en Suisse !).  
Or, ici, on connait plutôt le code pénal français. Le code suisse, c'est pas trop notre tasse de thé...  
Voir plutôt un forum suisse ou un avocat helvète.

Par **joaosousa**, le **03/05/2016** à **13:00**

Bonjour  
Oui je sais que le code pénal n'est pas le meme.  
Mais je voulais savoir votre opinion que le juge peut me condamner et quel genre de crimes.

Par **messiah**, le **17/08/2016** à **16:03**

Désolé mais on ne comprend rien...